NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 6 JUIN 1891.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par les Lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6me jour de Juin A. D. 1891, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les déboursés.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment, des dits années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANDERSON LEGEY—
51. Pour taxes de ville de l'année 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 00; 1887, 6 00.
Montant à $52 07
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme partie du lot No 13, dans l'îlet No 910, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Célestine, et Joséphine mesurant 14 pieds de face à la rue St-Antoine, sur 123 pieds de profondeur, sur la rue Célestine et formant l'encoignure des rues St-Antoine et Célestine.

ADAMS P. W.—
53. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 00; 1887, 6 00.
Montant à $52 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 1020, borné par les rues François, Génie, Célestine et Union, mesurant 64 pieds de face à la rue Célestine, sur 151 pieds de profondeur.

AGNELLY, FERDINAND OU MARTIN—
75. Pour taxes de ville des années 1880, $24 71; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à $71 90
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 3, 4 et 5, dans l'îlet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 33 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur; les lots Nos 3 et 4 mesurant 66 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur; et le lot No 5 mesurant 66 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur.

AGNELLY, FERDINAND OU MARTIN—
76. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à $54 63
Seize lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14, dans l'îlet No 1533, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant comme suit: le lot No 7 mesurant 33 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 125 pieds de profondeur; les lots Nos 8 et 9 mesurant 125 pieds de face à la rue Dupré, sur 125 pieds de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Onzaga et White et mesurant 156 pieds de face à la rue Onzaga, sur 125 pieds de profondeur sur la rue White; les lots Nos 12 et 13 mesurant 62 pieds de face à la rue White, sur 150 pieds de profondeur; et le lot No 14 formant l'encoignure des rues Onzaga et Dupré et mesurant 29 pieds de face à la rue Onzaga, 46 pieds dans le fond, sur 69 pieds de profondeur sur une ligne et 143 pieds sur l'autre.

AGNELLY, MARTIN—
77. Pour taxes de ville des années 1885, $5 03; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à $13 10
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 10 et 11 dans l'îlet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, White, Onzaga et Dupré, mesurant 83 pieds de face à la rue White, sur 160 pieds de profondeur.

AGNELLY, MARTIN—
78. Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $32 90
Cinq lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet No 1532 borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant 155 pieds de face à la rue Onzaga, sur 126 pieds de profondeur sur la rue White, formant l'encoignure des rues Onzaga et White.

AGNELLY, MARTIN—
79. Pour taxes de ville des années 1885, $5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à $13 16
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot A dans l'îlet No 1532 borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré formant l'encoignure des rues Onzaga et Dupré, et mesurant 46 pieds de face à la rue Onzaga sur 100 pieds de profondeur sur la rue Dupré.

AGNELLY, MARTIN—
80. Pour taxes de ville de l'année 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 6 06.
Montant à $28 86
Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18 et 19, dans l'îlet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant 7? pieds de face à la rue Dupré, sur 133 pieds de profondeur.

AGNELLY, MARTIN—
81. Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $19 74
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 20 et 21, dans l'îlet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant 63 pieds de face à la rue Dupré, sur 143 pieds de profondeur.

ACHMANN OR ASHMANN J.—
154. Pour taxes de ville des années 1881, $5 35; 1882, 9 52; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $46 61
Un îlet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme îlet No 237, faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

ADLER, EDWARD—
203. Pour taxes de ville des années 1883, $80 00; 1884, 80 00; 1885, 106 68; 1886, 84 84; 1887, 84 84.
Montant $436 36
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10, dans l'îlet 159, borné par les rues Delord, Magazine, Foucher et Camp, mesurant 25 pieds de face sur la rue Delord, sur 124 pieds de profondeur.

AUGENE OU AUGENI, ANDRE—
244. Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $19 74
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 dans l'îlet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, White et Dupré, mesurant 99 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 126 pieds de profondeur.

AVETON, ALPHONSE—
289. Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à $20 20
Cinq lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet No 350, bornés par les rues Dumaine, Broad, White et Ste-Anne; mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Dumaine, sur 100 pieds de profondeur.

BAGNATO, ROSARIO—
333. Pour taxes de ville des années 1880, $16 39; 1881, 28 53.
Montant à $44 97
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 495, borné par les rues Perdido, Prieur, Poydras et Bertrand, mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido, sur 117 pieds de profondeur.

BEARD, C. C.—
428. Pour taxes de ville des années 1880, $5 50; 1881, 8 70; 1882, 11 90; 1883, 18 00; 1884, 60 00; 1885, 76 20.
Montant à $209 36
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme îlets Nos 698 et autres, étant 1/6 d'un morceau de terre à l'arrière du faubourg Plaisance, le tout contenant 22 10/100 d'acres, étant la portion supérieure de la section 5, township B, contenant 11 est.

...Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 1507, borné par les rues Rabassa, Warsaw, Law et Hope, mesurant 120 pieds de face à la rue Rabassa, sur 128 pieds de profondeur.

BRINKMAN, ERNEST SUC.—
504. Pour taxes de ville des années 1883, $14; 1884, 14; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant $87 22
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 12, borné par les rues Mandeville, Esplanade, Peters et Decatur, mesurant 60 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

BAKER JOHN, JR—
515. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $66 71
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 ou 7, dans les îlets Nos 143 et 144, borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Montégut et Royal, mesurant 64 pieds de face à la rue Montégut, sur 165 pieds de profondeur.

BARES, FRANÇOIS—
526. Pour taxes de ville de l'année 1880, $15 67; 1883, 50; 1884, 50; 1885, 25 40; 1886, 20 2?;
Montant à $160 17
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet No 459, borné par les rues Marais, Reynes, Forstall et Urquhart, formant l'encoignure des rues Marais et Reynes, mesurant 140 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur sur la rue Reynes.

BARES, FRANÇOIS—
527. Pour taxes de ville des années 1883, $60; 1884, 60; 1885, 76 20; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à $317 40
Une portion de terre dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme îlet No 427, borné par les rues Egans, Andry, Marais et St-Claude, étant un morceau de terre de 2 arpents de face sur 65 arpents de profondeur.

BARES, FRANÇOIS—
528. Pour taxes de ville des années 1883, $5 00; 1884, 5 00, 1885, 6 35; 1886, 5 05.
Montant à $21 40
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet No 547, borné par les rues Reynes, Forstall, Villeré et Urquhart, formant l'encoignure des rues Reynes et Urquhart, et mesurant 140 pieds de face à la rue Reynes sur 120 pieds de profondeur sur la rue Urquhart.

BRADICH, HENRY—
520. Pour taxes de ville des années 1880, $3 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, $6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $46 02
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 479, borné par les rues Marais, Piété, Urquhart et Désiré, mesurant 24 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

BOTHMAN, JOSEPH—
531. Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1884, 20; 1885, 25 40.
Montant à $113 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15, dans l'îlet No 402, borné par les rues Marais Espagne, Mandeville et Urquhart, formant l'encoignure des rues Marais et Espagne, mesurant 30 pieds de face à la rue Marais sur 80 pieds de profondeur sur la rue Espagne.

BALICANE, C. B
538. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $96 81
Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6, 7 et 8, dans l'îlet No 613, borné par les rues Musique, Washington, Villeré et Robertson, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Musique sur 97 pieds de profondeur.

BUXNER, PETER, J. MICHEL & PETER BUSCHER—
565. Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à $43 40
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 22, mesurant 1 arpent de face au Chemin Gentilly sur le côté droit de la ville, sur 20 arpents de profondeur.

BLANC ou BLANCE MME J. F.—
642. Pour taxes de ville des années 1880, $54; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 0?.
Montant à $46 62
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 2818 borné par les rues Solon, François, Union et le Chemin de Gentilly, mesurant 64 pieds de face à la rue Solon, sur 154 pieds de profondeur.

BEHAN, R. RICHARD—
650. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à $21 85
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 12 dans les îlets Nos 1-5 et 138, borné par les rues Ste-Marie, Laurel, Constance et Félicité, mesurant 50 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, RICHARD H.—
783. Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 35 68; 1882, 63 50; 1883, 90 00; 1884, 90 00; 1885, 139 70; 1886, 111 10; 1887, 111 10.
Montant à $713 92
En moins payé en à compte de taxe pour 1880, 12 juillet 1882 .... 36 42
Balance due $677 50
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme 1/2 de triangle ou îlet No 13 A, borné par les rues Front, Water et Robin.

BROWN, RICHARD H.—
784. Pour taxes de ville des années 1883, $160 00; 1884, 160 00.
Montant à $320 00
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 141, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et St Charles, mesurant 50 pieds de face à la rue Thalie sur 256 pieds de profondeur.

BOYON, DAVIS S.—
904. Pour taxes de ville des années 1881, $8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $84 28
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 727, borné par les rues Télémaque, Cortez, D'Hémécourt et Baudin.

BOYON, DAVID S.—
906. Pour taxes de ville des années 1881, $5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $46 62
Six lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 15, 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'îlet No 482, bornés par les rues Genois, Télémaque, Conti et St-Louis.

BLANC, SAM. P—
999. Pour taxes de ville des années 1882, $19 05; 1883, 12; 1884, 15; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $78 95
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'îlet No 178, borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Lyon, mesurant 62 pieds de face à la rue Laurel sur 90 pieds de profondeur sur une ligne de côté, et 98 pieds de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

BRIGGS, MOSE—
1023. Pour taxes de ville des années 1882, $19 05; 1883, 12; 1884 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12.
Montant à $70 41
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10, dans l'îlet No 479, borné par les rues Derbigny, Roman, Cypress et Julia, mesurant 23 pieds de face à la rue Derbigny, sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, MME CHARLOTTE—
1109. Pour taxes de ville des années 1883, $17; 1884, 17; 1885, 21 59; 1886, 17 17; 1887, 17 17.
Montant à $89 93
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 266, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Miro et Galvez, mesurant 53 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BUCK, S. H.—
1178. Pour taxes de ville des années 1884, $180; 1885, 228 60; 1886, 181 80; 1887, 161 60.
Montant à $752 00
Deux lots de terre dans le 4me district de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 27 et 28, dans l'îlet No 209 borné par les rues St-Charles, Prytanée, Joséphine et St-André, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée, sur 128 pieds de profondeur.

...Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8, dans l'îlet No 339, borné par les rues Canal, Dumaine, Dorgenois et Broad, mesurant 87 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
229. Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à $10 16
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 332, borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Dumaine, mesurant 36 pieds de face à la rue Dorgenois sur 140 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
230. Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $39 48
Quatorze lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'îlet No 555, borné par les rues Salomon, St-Louis, Conti et St-Denis.

BURTHE, PIERRE ANDRE ET ALS.—
1956. Pour taxes de ville des années 1880, $42 42; 1887, 42 42.
Montant à $84 84
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 9, dans l'îlet No 383, borné par les rues St-Bernard, Columbus, St-Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Bernard, sur 80 pieds de profondeur.

BAU, JEAN PIERRE—
1604. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $48 28
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme partie du lot No 8 dans l'îlet No 121, borné par les rues Bassin, St-Louis, Conti et Remparts, mesurant 60 pieds de face à la rue Bassin sur 40 pieds de profondeur.

CAPUS, MLLE FRANÇOISE—
1775. Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5 00; 1884, 5 00; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à $43 40
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 1178, borné par les rues Antonia, Force, St-Bernard et L'Isérale, formant l'encoignure des rues Antonia et Force, mesurant 63 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, M. A.—
1851. Pour taxes de ville des années 1880, $14 67; 1882, 28 58; 1883, 18; 1884, 18; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $119 55
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'îlet No 259, bornés par les rues Valence, Chestnut, Camp et Cadiz, formant l'encoignure des rues Valence et Chestnut, et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

CHOPPIN, MME R. F.—
1957. Pour taxes de ville des années 1883, $3 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887 8 08.
Montant à $37 32
Dix lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos 101, 102, 103, 104, 105 106, 107, 108, 109 et 110, Bloomingdale, la partie intérieure de la rue State et la ligne Hurtsville, mesure irrégulière.

CARTER, MME ANNA L., ET ALS., (MME ANNA M. JENNINGS, CAROLINE HARDING, MME ALICE A. SMITH, MME N. H. CARTER ET MME CORA OGDEN.)—
1979. Pour taxes de ville des années 1882, $47 63; 1883, 30; 1884, 30; 1885, 43 18; 1886, 34 34.
Montant à $185 15
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 210, borné par les rues Melpomène, St Charles, Terpsichore et Carondelet, mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

CAMPBELL, ROBERT H.—
1991. Pour taxes de ville des années 1881, $21 41; 1885, 30 48; 1887, 24 24.
Montant à $76 15
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots Nos 22, 23 et partie du lot No 24 dans l'îlet No 319, borné par les rues Broad Esplanade, St Jean, Live Oak et Septime, mesurant comme suit: lot No 22 formant l'encoignure des rues Broad et Live Oak et mesurant 61 pieds de face à la rue Broad sur 110 pieds de profondeur sur la rue Live Oak et 98 pieds sur la ligne de côté; lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur, et la partie du lot No 24 mesurant 20 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur.

CARONDELET, CANAL AND NAVIGATION COMPANY—
2000. Pour taxes de ville des années 1881, $4 90; 1882, 8 73; 1883, 5 50; 1884, 5 50; 1885, 6 99; 1886, 5 56; 1887, 5 56.
Montant à $42 73
Onze lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 473, borné par les rues Genois, Bayou St-Jean, Toulouse et St-Pierre.

CLEMENT, MLLE ARTHEMISE—
2005. Pour taxes de ville des années 1881, $4 45; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1886, 6 35; 1886, 5 05, 1887, 5 05.
Montant à $38 86
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, consistant en 8 îlets de terre, faisant face au bayou St-Jean entre le bayou St-Jean et la rue Champs-Elysées.

CARPENTER, JEAN B. OU JEAN P.—
2011. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $164 16
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 595, borné par les rues Mazant, Barthélemy, Hobson et Villeré, mesurant 311 pieds de face à la rue Mazant sur 140 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOSEPH N.—
2131. Pour taxes de ville des années 1883, $5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à $26 45
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant la moitié de l'îlet No 525, borné par les rues Scott, Pierce, Toulouse et St-Pierre.

CRESSEY, WM—
2146. Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à $24 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 240, borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et St-André, mesurant 27 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

CHRISTINSEN, MME N.—
2246. Pour taxes de ville des années 1885 $15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant $39 46
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 255, borné par les rues Johnson, Prieur, Dumaine et St-Philippe, mesurant 31 pieds de face à la rue Johnson sur 120 pieds de profondeur.

CHALM, LOUIS F.—
2245. Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à $8 00
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots No 2 et 3 dans l'îlet No 10, borné par les rues Levée, Bardette, Washington et la Rivière, mesurant 78 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

CLARK, PHILIP—
2392. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à $34 34
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10, dans l'îlet No 276, borné par les rues Dryades, Remparts, Delord et Calliope, mesurant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur.

CORR ou CARR, GEORGE—
2486. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $5 05
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 351, borné par les rues Liberté, Thalie, Howard et Melpomène, mesurant 15 pieds de face à la rue Liberté sur 78 pieds de profondeur sur une ligne d'un côté et 80 pieds de profondeur de l'autre.

CAVANAUGH, MME M.—
2575. Pour taxe de ville de l'année 1887.
Montant à $5 05
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18, dans l'îlet No 359, borné par les rues Désiré, Elmire, Remparts et St Claude: mesurant 53 pieds de face à la rue Désiré, sur 120 pieds de profondeur.

DESTEZ, ST-LEON—
2765. Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à $43 40
Douze lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, dans l'îlet No 658, borné par les rues Elmire, Claiborne, Robertson et Congress, mesurant 341 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

...Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 1725, borné par les rues Warsaw, Agriculture, Bruxelles et Industrie, mesurant 100 pieds de face à la rue Warsaw sur 100 pieds de profondeur, et 120 pieds de face à la rue Agriculture sur 150 pieds de profondeur, et 160 pieds de face à la rue Bruxelles sur 100 pieds de profondeur.

DARON, NICHOLAS—
2938. Pour taxes de ville des années 1880, $4 46; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5 00; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à $43 40
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'îlet No 613, borné par les rues Washington, Musique, Villeré et Robertson, mesurant 63 pieds de face à la rue Washington sur 97 pieds de profondeur.

DE ZAYAS, RAPHAEL—
3061. Pour taxes de ville des années 1881, $4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 05; 1887, $5 05.
Montant à $38 85
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 649, borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Ferdinand et Port, mesurant 54 pieds de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur.

DELAHAYE ET ALS, MARIE J.—
3143. Pour taxes de ville des années 1884, $30; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $128 70
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13, dans l'îlet No 225, borné par les rues Roman, Dorbigny, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 30 pieds chaque de face à la rue Roman sur 145 de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité.

J. N. HARDY,
Trésorier de la ville.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
ÉDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS
ÉDITION QUOTIDIENNE
Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE
Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Un mois 25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

PAPIER FAYARD ET BLAYN
Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. UN FRANC, dans toutes les Pharmacies (exiger notre signature). Gros: R. St-Merri, 30, PARIS.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif au THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Galien
De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 5 juin 1891.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$7,319,892 00	$924,570 00
Même temps la semaine dernière	7,334,685 00	881 752 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos G. Herndon, Directeur.

ACTIF	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$4,496,000 00
Autres items, comptant	152,900 00
Change à vue sur N.Y.	1,855,900 00
Change étranger	63,100 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	570,600 00
Prêts et escomptes	19,802,000 00
Autre actif comptant	3,841 000 00
Total	$30,783,600 00
PASSIF:	
Circulation	757,300 00
Dépôts	19 109,700 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,704,300 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	825,200 00
Autre passif comptant	103,000 00
Total	$22,495,600 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	—	133 300
Prêts	—	17 00
Dépôts	—	313,900
Dû aux banques et banquiers	101,400	—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $4 60@4 70; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesos espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40@19 60; or moitié américain, 97@99c; dollars mexicains, 75½@76½; sols péruviens, 75½@76½; pesos chiliens, 75½@76½; argent moitié américain, 80@90c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½; reichsmarcs, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en demande modérée mais stable.

Papier exceptionnel	—@8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	5@7
Time do do	5@—
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 5 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4 0/0; consols 95 1/16 à 95⅛; U. S. 4's 121¼.
Paris—Rentes—95.52½.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 44½; New York 97⅜; Nlle-Orléans 97⅜.

CHANGE.

REICHMARKS—94⅝
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours) ... 4 84½
Traites de banques (60 jours) ... 4 86½
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours) ... 5 22½
Traite de banques (60 jours) ... 5 17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif
Traites de commerce 35c. de prime.
Traites de banques pair $1 prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Appel de 2 P. M.
10 actions du Traders' Bank ... 10
10 actions du Carrollton RR Co ... 113½

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	109	112
Bank of Commerce	10	16¼	17
Canal & Banking Co	100	162	167
Citizens'	100	60	69
Germania National	100	200	220
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiane National	100	....	....
Metropolitan	100	116	120
Mutual National	100	700	....
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
Southern National	100	116	119
State National	100	160	....
Union National	100	....	....
Traders'	100	[illegible]	10¼
Whitney National	100	300	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	68	71
Firemen's	50	48¾	50¼
Germania Ins. Co	100	132	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	105	112
Lafayette	50	70½	....
Merchants Mutual	100	57	59
Mechanics' and Traders	100	....	1 7¼
New Orleans Ins. Ass	30	29⅝	31
New Orleans Ins. Co	100	76	85
Sun Mutual	100	....	137
South'rn Ins. Co	100	109	112
Teutonia	100	140	....
Pelican			
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	113	114
Crescent City	100	87	89½
Canal and Claiborne	40	18	....
New Orleans City	100	123	....
Orleans	50	66	69
St-Charles Street	50	86	90
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	54	56
Imp. Bonded Warehouse	100	32½	....
Jefferson City Gas Light Co	100	77½	80
Consumers' Ice Co	100	115	....
Louisiana Ice Man. Co	50	.20	1
Metairie Cem'y Ass	100	....	105
N. O. Gas Light Co	100	97	99½
N. O. Waterworks Co	100	....	53
N. O. Brewing Ass	100	122	125
N. O. Cold Storage Co	100	85	....
Sugar Shed Co	60	24	32
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
Standard Fireless En. Co	10	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Rosetta Gravel	100	....	105
Jockey Club	100	....	....
Vario Theatre		....	....
M. L. & B. Ass		26	30
Takamine Ferment Co		....	20
Edison Elec. Illuminating Co		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		87	88
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		155¼	155¾
Premium drawn number		200	210
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		102½	....
Consolidated 6's, Crossman		102½	....
Extended 6's, Consol		....	....
Extended 6's, Consol. Crossman		107¼	108
Extended 6's		....	107½
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		103	....
Consolidated coupons		103	....
City 5's		98½	....
City 7's, old		105	106¼
City 7's, new		105	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Com		....	....
Bons divers.			
United States 4's		119	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		195	220
Produce Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex		40	50
Sugar Exchange		110	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		120	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		111	115
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort		80	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st (1897)		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort		110	....
Carrollton RR. Co. mort (1892)		109	115
Carrollton RR. Co. mort (1902)		....	....
N. O. Brewing Association bonds		104½	105
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	35
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Elyton Land Company bonds		....	95
Cotton Exchange 1st mort		103	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1881		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		28	35
State Warrants, ordinary, 1886		27	34
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		58	68
Police certificates		35	....
School certificates		15	25
City scrip, old		90	....
City scrip, new		55	....
Jan. Int. cert. on state consols		15	22
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid state coupons No 12		9	12
Unpaid state coup. prior to No 12		15	22
State school warrants		20	30
Unlisted Securities.			
Plata Reina	1	09	.11
Mossback	1	.09	....
Mountain View	1	.01	.05
Georgiana	1	.11	....
Ryland	1	....	.03
Rescue	5	.90	1
C. C. Furniture Co		8	11
Independent Oil		60	.62½
French Opera Association	250	190	....
Comb. T. Stand		5	10

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,250 balles et 800 à arriver.
Le marché est stable; les grades bas, irréguliers.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅜c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5⅞ nom	5⅞ nom
Ordinary	6 7/16 "	6 7/16 "
Good Ordinary	6⅞	6⅞
Low Middling	7 9/16	7 9/16
Middling	8¼	8¼
Good Middling	9 5/16	9 5/16
Middling Fair	10⅝ nom	10⅝ nom
Fair	11⅝ "	11⅝ "

FUTURS

A peine stables.
Janvier 8,71 à 8,72; février 8,80 à 8,82; mars 8,90 à 8,92; avril — à —; mai — à —; juin 8,03 à 8,07; juillet 8,14 à 8,16; août 8,26 à 8,27; septembre 8,37 à 8,38; octobre 8,50 à 8,51; novembre 8,55 à 8,60; décembre 8,62 à 8,63.
Les ventes comprennent 21,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8⅛; à Mobile 8¼; à Savannah 8 3/16; à Charleston 8⅛; à Wilmington 8¼; à Norfolk 8⅜; à Baltimore 8¾; à Boston 8¾; à Philadelphie 9¼; à Memphis 8¼; à Augusta 8⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Ferme.
Cotes: Middling Gulf 9 3/16

FUTURS.
Stables.
Janvier 9.13 à 9.14; février 9.22 à —; mars 9.30 à 9.32; avril 9.38 à 9.40; mai — à —; juin 8,54 à 8,55; juillet 8,65 à —; août 8,75 à 8,76; septembre 8,84 à 8,85; octobre 8,91 à 8,92; novembre 8,98 à 8,99; décembre 9,05 à 9,06.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 2,021 268 balles, même temps l'année dernière, 1,943,926 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 6 769,548 balles; même temps l'année dernière, 5,748 802 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,836 374 balles; même temps l'année dernière, 1 717 660 balles, de tous les ports des Etats-Unis, 5,5?6,644 balles; même temps l'année dernière, 4,747 2?0 balles.
STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 143,133 balles; même temps l'année dernière, 45,224 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 377,875 balles, même temps l'année dernière, 16? 665 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Lâche.
Cotes: 4⅝ pour le Middling Américain.
FUTURS.
Faciles.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.
Calme et stable.
Cotes: 67 qlt. pour le Bon Ordinaire (sur place), 56⅝ fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 53⅝ fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange
Ventes — boucauts de sucre, 283 barils de sucre et 473 barils de mélasse.
Recettes — boucauts de sucre, 10 barils de sucre et 240 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Stable	
Choice	Nominal
Strictly prime	—@—
Prime	—@4 1/16
Fully Fair	—@—
Good fair	3⅝@3⅞
Fair	3½@3⅞
Good common	—@—
Common	2⅞@3 3/16
Inferior	2⅜@—
CENTRIFUGAL—Stable.	
Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	4¼@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow, new	—@4⅛
Off yellow	4@—
Seconds	2⅜@4
MELASSE—Open kettle—Fermenting.	
Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	23@25
Prime	23@25
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Stable.	
Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	20@—
Prime	20@—
Good fair	14@15
Fair	14@15
Good common	10@12
Common	8@9
Inferior	6@7

RIZ.
(Au Board of Trade.)

Ventes — Sacs riz brut —; barils riz écalé nouveau 47.
Recettes—Sacs riz brut 157; barils riz écalé 4.

[illegible]	6 @6¼
[illegible]	5¾@5¾
[illegible]	5 @5½
[illegible]	4¾@5
Ordinary	4½@4¾
Common	4 @4½
No 2	2 5/16@2¾
Riz du Japon	5¼@5½

RIZ BRUT—Inactif.
Cotes du riz brut: $3 00 à 4 50.
RIZ POLI—$20 00 à 22 00.
SON—$21 00 à 22 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents 5 25 à $5 35; extra fancy $5 05 à 5 10; fancy $— à 4 75; choix $— à 4 40 le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 3 05.

HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 40 à 5 55 le baril; extra fancy $5 20 à 5 25; fancy $4 95 à 5 05; Minnesota flour, bakers $5 40 à 5 50; Straights $5 60 à —; patents $6 00 à —.
FARINE DE MAIS—$3 15 à —.
CREAM MEAL—Choice $3 50 à —.
GRITS—$3 50 à —.
HOMINY—$4 00 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00 à —.
OAT MEAL—$6 75 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS — On cote 68 à 70 pour le blanc, 60 à 70 pour le mêlé et 69 à 70 pour le jaune.
AVOINE — Red Rust Proof Oats — à —; No 2 de l'Ouest 55 à 56; No 1 — à 57.
SON—95 à 97½c.
FOIN—Prime $16 50 à 17 00; Choice $18 00 à 18 50; Fancy nominal.

HORS DE LA BOURSE.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont faciles.
MESS PORK—$12 25 à 12 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6⅛ à 6⅝; short rib sides 6⅝ à —; long clear sides 6⅝ à —; short clear sides à 6⅞.
BACON—Epaules 6⅞ à —; short rib sides à 7¼; long clear sides 7⅛ à —; short clear sides 7⅜ à 7½.
GRAISSE—En tierçons, refined, — à 6¼; leaf 7¼.
JAMBON—10½ à 11½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.
PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 00 à 11 25; pig 11 00 à 11 25; extra prime $10 25 à 10 50; family pork $11 00 à —.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6¾ à 7c.; Boston-cut shoulders — à 7c.; picnic hams 6½ à 7c; breakfast bacon 8½ à 9½c; hams 10 à 10½c.
Beef—Extra plate $12 50 à 13 00 le baril; Fulton Market $4 50 à 5 00; plate $11 00 à 11 25; extra mess $10 50 à 11 00; extra plate—demi baril—$6 50 à —; plate $5 75 à 6 00; extra mess $5 50 à 5 75; New York Fulton Market $7 50 à 8 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE — Prime 20½; good 20; fair 19½; ordinary 18½; common 17c. la livre.
BEURRE—Western Creamery — Extra — à 20c.; extra firsts — à 18c.; firsts 17 à —c.; Western Dairy—Extra 15 à 16; extra firsts 13 à 14; firsts 11 à 12; bakers — à 12. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams à 12¾; Western Cheddars full cream 11 à —; twins, full cream, à 11; flats, full cream, à 11¼; Young America's, full cream, 11½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $10 00 par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—en dépôt à $23 50 per ton, pour l'exportation $26 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$20 50 per long ton f. o b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude — à 25 bid le gallon in new cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 7½c. 1¾-pound 6¼c. Western—2¼-pound 7½c. per yard, 2-pound 6¾@—c. 1¾ pound 6¼c.
Twine—Jute 9½@10 la livre.
COTTON TIES — Arrow $1 35 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
FRUIT — Frais — Pommes nominales le baril; Oranges de la Louisiane nominales. Pêches par boîtes de 1/3 de boisseau $1 00 à 1 25; Prunes par boîtes de 1/3 de boisseau 50 à 60c.; Citrons de Messine $3 00 à 4 50, Oranges de Palerme $3 25 à 3 50; Limons—Messine $4 50 à 5 50 par boîtes, Palerme $4 50 à 5 50; Bananes $1 50 à — par régime; Ananas $1 25 à 1 75 la douzaine; Fraises par boîte d'un quart 8 à 10 cts, par pinte 5 à 7 cts.
FRUIT—SEC par livre—Pommes—4½ — à 11½c, tranches 11 à 11½, fancy evaporated — à 17c; Dates—Persian par boîtes de 60 livres 7½c, boîtes de 15 livres 10c.; Fard par boîtes de 60 livres 9c, boîtes de 15 livres 14c., figues sèches 15c; currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons — à 20c; raisins secs de la Californie $2 50 à — par boîte. Malaga $3 25 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pecanes—Louisiane 10 à 25, Texas 12 à 16c; Pistaches—Tennessee red 6½ à —c, Virginia hand-picked 7½c; Amandes Taragona 17 à 18c; Noix du Brésil nouvelles 10c la livre; Filberts 12 à —c; Noix du Chili 12c.; Marrons italiens —c.; Noix de coco $3¼ par 1000, 4c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest nominales le baril, de la Louisiane $3 50 à 3 75.
OIGNONS—De l'Ouest rien, de la Louisiane $3 50 à 4 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à $1 25, yams $1 75 à 2 00.
AIL—Italien nominal; espagnol nominal; de la Louisiane 50 à 75c.
CHOUX—De l'Ouest nominal; de la Louisiane $2 75 à 3 00 par crate.
CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $4 50 à 5 00 le baril, demi baril $2 75 à 3 00; de Frénier $6 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 4½ à —; Western red kidney choice à —; New York red kidney — à 6; Western white kidney 5½c, pois verts 2½ à —.
COW PEAS—Low Mixed $1 70, Good Mixed $— à 1 80, Clay $1 90
VOLAILLE—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 50; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 50 à 2 50; canards $2 50 à 3 00, oies $3 00 à 3 50, dindes $8 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 15 à 16, ceux de la Louisiane 15 à 16.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 21 à 25c, la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear — à 22c.; clear lake 23 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 50 à 70 livres 3¼c.; kips 14 à 30 livres 4¼c.; peaux de veau 35c. pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3¾ à 4c.; dry flint 6½; dry salted 5½c. la livre.
PELLETERIE—Otter $5 00; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 25c.
PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 40c.
MOUSSE—Mêlée 2½ à 3c. la livre; gris 2 à 2¼c.; noire 3¼ à 3¾c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce, cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5c.; Leaf 6 à 12c.: Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c.; Leaf 10 à 25c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 80c. à $1 15; fine medium 63 à 63c.; Bright quarters and common 11 inch 4's et 5's, 23 à 33c. Bright navy, 23 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $— à 6 00 le baril; goudron de pin $3 50 à 4 00. Résine — A B C D E $1 25; F $1 30; G $1 45; H $2 00; I $2 10; K $2 40; M $2 60; N $2 70 à —; W G $2 80 à 2 90; W W $3 00 à —. Essence de térébenthine 35. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton; ...tons 45 à 50c.; steamers $5 00 la tonne de gros 50c. le baril.
ALABAMA—Split pour familles 50c.; Corona pour familles 50c.; Montevallo 65c. le baril pour familles, Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 75 la ton.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros	3 @ 3½
Commun to fair	2 @ 2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1½@ 2
2me qualité, par tête	$10 00 @14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 @ 8 00
2me qualité	4 00 @ 6 00
Yearlings—1re qualité, par tête	8 00 @10 00
2me qualité	6 00 @ 8 00
Porc—Good fat Western, par livre grosse	4½@ 5
Fair Ouachita	4 @ 4½
Moutons—Choice, par tête	2 00 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @40 00
2me qualité, par tête	20 00 @30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@150
Mulets pour coton	100@175
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 35@ 2 40
Brandies, du pays, le gallon	1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@ 3 50
Pomme, le gallon	2 25@ 3 50
Cognac Importé, 1882, le gallon	....@ 5 25
1878	....@ 6 00
1875	....@ 6 25
1870	....@ 7 00
1865	....@ 7 50
1860	....@ 8 50
1848	....@12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@ 6 00
1870	....@ 7 50
1861	....@ 9 50
1848	....@10 75
Bisquit, Dubouché & Co. Cognac, 1878	....@ 5 00
1870	....@ 6 00
1848	....@ 9 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon:	
Ouest	1 16@ 1 18
Bourbon	1 40@ 3 52
Seigle	1 50@ 3 50
Ecosse, importé	4 00@ 4 25
Irlande, importé	4 00@ 4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@ 9 00
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@ 1 50
Hollande, par gallon	3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@10 00
Holland, par caisse	8 50@ 9 80
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse	....@ 6 00
St Julien, la caisse	....@ 6 50
Vieux Médoc, la caisse	....@ 6 50
Margaux, la caisse	....@ 7 00
Château Dillon, la caisse	....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse	....@10 00
Pontet Canet, la caisse	....@10 00
Larose, la caisse	....@14 00
Léoville, la caisse	....@14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@24 00
Château Lafitte, la caisse	....@28 40
California Claret, le gallon	35@ 75
California Zinfandel, le gallon	45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Richebon, la barrique	....@ 95 00
Blanquefort, la barrique	....@105 00
St Clément, 1887, la barrique	....@125 00
Château Dillon, la barrique	....@125 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@ 90
Ordinaire, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse	....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@10 00
Imp Château d'Arche, la caisse	....@11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@15 25
Imp. Château Rieussec, la caisse	....@16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique	100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse	
Ordinaire, la caisse	3 25@ 3 50
Muscat, la caisse	4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, genuine, le gallon	3 50@ 5 00
Madère, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, la caisse	20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@ 25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@ 30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....@ 27 50
Extra Dry	....@ 31 50
Delbeck & Co's extra dry quarts	....@ 29 50
Delbeck & Co's Delmonico, qts	....@ 28 00
D. B. Pol & Co's quarts	....@ 25 90
Perrier-Jouet — Cremant Royal, quarts	....@ 30 50
Perrier-Jouet, Special quarts	....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, q's	....@ 29 00
Bouche extra Sec quarts	....@ 29 50
Bouche Sec, quarts	....@ 26 50
Bouche Riche, quarts	....@ 25 50
Pomery Sec	....@ 33 00
Veuve Clicquot	....@ 32 75
Louis Roederer, quarts	....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.	
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"Lent Keen," par douz	$7 00@ 7 50
Crescent, par douz	6 00@ 6 50
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's hollows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Gr chains, 4½, 5-16 et 5⅜, par livre	5@ 7
Hoes—A. B. & Co., H. B. No 2-0 4-5, par douz	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 3, par douz	2 50@ 5 00
Lyndon B C No 4-0 3, par douz	3 65@ 6 00
Baldwin set 4 0 1, par douz	3 00@ 4 00
West La Dow cultivator, W... by disc, chacun	65 00
Planet Jr cultivator, plain, chac	4 25
Planet Jr cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet Jr, cultivator, wheels, cha	75
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	20 00
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	28 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' Lingo harrows, 14@30 tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co side harrows, chacun	3 00
Expanding harrows, 11-tooth, chac	4 75
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	38 00
Pearce disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅜
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt	2 00
Steel, basis, per cwt	2 75
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 85
Iron nails, 50@60 basis, keg	1 80
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 50
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 50
A. B. & Co steel plows, A-O x pts, chacun	2 90
A. B. & Co steel plows, B-O x pts, chacun	3 50
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	5 00
A. B. & Co cast plows, 8-8-K pony x pts., chacun	1 75
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 00@ ....
Roller, for same, net	1 00@ ....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 70
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base	7½
Rope, manila, ½-inch and over, base	10½
Rope, cotton, 5 16 and ½ inch, base	14
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	3 40
Drop shot, towoz. per bag	1 35
Buck shot per bag	1 60
Dupont powder, per keg	5 50
Dupont powder, 40 keg lots, f. o. b.	5 01
Cane knives, par douz	4 75@ 5 50
Wheel barrows, par douz	14 50@19 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	50 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@ ....

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, par 1,000 feet—

Timber No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
LE STEAMER NEW CAMELIA
commençant le 6 mai 1891.
Quitte MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées:
Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Tous les jours, excepté le Dimanche et le Mercredi à l'arrivée du train de 4 h P. M.
RETOUR:
Part de Madisonville tous les jours à 5:30 A.M. Si l'eau et le temps le permettent.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Prix, chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion aller et retour, $1.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE, Agents,
27 mars— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de bonnettes lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 6 juin
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 13 juin
LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 20 juin
Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine ... $80 et $100
suivant la position des accommodations.
Deuxième classe ... $60
Entrepont, $25 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. R. DODART,
Agent général à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passage.
J. R. DODART

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS
Partant mercredi 10 juin à 8 A. M.
Le steamer
KNICKERBOCKER
Capt. Halsey.
... de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20
Cette ligne prend du fret et fournit des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt de la rue Poydras du Mississippi Valley R. R.
Départ de la N-Orléans: California Express, daily, 12 10 pm | Arrivée à la N-Orléans: New Orleans Express, daily, 2 15 pm
Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir dans les jours aux bureaux coin St Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Mississippi Valley R. R.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager,
[illegible], Traffic Manager,
[illegible], Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,
De la plus courte de 56 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 26 heures.
La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et l'Est.
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	Fast Line.	Limited Express
Part de la N.-Orléans	8:45 a.m.	5:00 p.m.
Arrive à la N Orléans	7:00 a.m.	2.30 p.m.
Arrive à Meridian	4:00 p.m.	9:05 p.m.
Arrive à Akron	7:16 p.m.	11:35 p.m.
Arrive à Birmingham	10:20 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Attalla	12 47 a.m.	4:13 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:50 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Bargin	1:29 p.m.	2:45 p.m.
Arrive à Lexington	2:40 p.m.	3:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6:30 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O. 34 St. Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.
Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.
L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas,) et il est une puissance irrésistible contre la vermine. S'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 cents chacune.
Toute explication nécessaire sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.
—En vertu de mon Copyright de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation toute contrefaçon.
Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 avril— DR. C. TESTUT.

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

FEUILLETON.

No 49. Commencé le 18 avril.

MADAME LA CONNÉTABLE.

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ASSASSIN.

IX

LE COMPLOT DES TROIS.

(Suite)

Depuis le départ d'Antoine, il avait attaché au service de Sylviane la fille d'une de ses fermières, fort inexpérimentée, cela va sans dire, mais robuste et vaillante campagnarde, un peu bornée, qui se donnait beaucoup de mal pour ne pas faire grand'chose de bon.

Elle ne s'était aperçue de rien. Elle ne vivait d'ailleurs pas sur le même pied de familiarité qu'Antoine avec sa maîtresse. En présence de ce nouveau visage, Mlle de Castellan avait singulièrement restreint les détails de son service et n'appelait Marianne à son aide que quand elle ne pouvait pas s'en passer.

Ce ne lui était pas du reste une grosse privation, puisqu'elle ne sortait plus, ne s'habillait plus, et ne quittait guère les longs et larges peignoirs.

Si heureuse qu'elle fût, en effet, de sa prochaine maternité, elle avait la pudeur instinctive de toutes les femmes et avait recours à tous les artifices de la coquetterie féminine pour ne la laisser voir à personne.

Cependant trois mois au plus la séparaient de sa délivrance, quand M. de La Gibertière arriva d'Italie.

A la suite du long entretien qu'eurent ensemble les deux beaux-frères, le baron, dûment endoctriné par le comte, se rendit dans la chambre de sa fille.

—Ma chère enfant, lui dit-il, c'est encore moi. Si tu te souviens de la dernière conversation que nous avons eue, je t'ai déclaré formellement que je ne reconnaissais pas comme valable ton mariage avec le vicomte de Marsan et, comme tu t'élevais avec ton opiniâtreté ordinaire contre mon opinion, je t'ai dit que je prendrais seul à l'avenir souci de mon honneur et du tien.

—Je m'en souviens, dit Sylviane, mais je n'ai pas changé d'idée. Je considère votre honneur et le mien comme parfaitement abrités par l'union que j'ai contractée, et dont il est impossible de contester la validité.

—C'est ce qui te trompe, mon enfant. Ce mariage est désormais nul et non avenu.

—Par exemple! se récria la jeune femme, suffoquée. Qui donc aurait le droit de le casser?

—Qui? répondit le baron, mais le pape, qui est le représentant de Dieu sur la terre.

—Sans doute, mais il ne commettra pas une telle infamie! répliqua Sylviane avec feu.

—Tu te trompes encore, mon enfant. Sur ce que tu appelles une infamie, et ce qui est un acte de justice, le pape s'est prononcé. Tu n'es plus la femme de Didier de Marsan.

—Allons donc! s'écria la jeune femme indignée. Je ne vous crois pas, mon père. Le pape ne peut pas briser des liens que ses ministres ont bénis.

—Il peut tout et son pouvoir est un dogme auquel la religion même t'ordonne de te soumettre, riposta M. de Castellan.

—Alors je suis une bien mauvaise croyante, dit Sylviane d'une voix sifflante, car si le pape avait réellement commis cet abus d'autorité, je ne me soumettrais pas.

—Il le faudra pourtant bien, ma fille, car tu n'as pas, je pense, la prétention de lui tenir tête. Or, ton mariage est annulé par un bref de Sa Sainteté et mention de cette bulle est déjà faite sur les registres de la paroisse de Nevers. Donc l'acte dont tu gardais religieusement la copie n'existe plus.

Sylviane, atterrée, regardait son père en face. Etait-ce une épreuve qu'il voulait lui faire subir? Etait-ce l'inconcevable vérité qui tombait de ses lèvres?

Elle ne pouvait pas le croire.

—Non, protesta-t-elle énergiquement. Ce n'est pas possible! Vous voulez m'effrayer....

D'un geste solennel le baron tira de sa poche le parchemin que M. de La Gibertière avait rapporté de Rome et le tendit à sa fille.

—Lis donc, dit il.

Elle y jeta les yeux et le parcourut d'un bout à l'autre, tandis que son visage se contractait à la fois de colère, de douleur et de désespoir.

Quand elle eut achevé sa lecture, elle rejeta le parchemin avec horreur.

—Ainsi, s'écria-t-elle, c'est vous, vous, mon père, qui de mon enfant avez fait un bâtard! Et vous voulez que je crois à votre amour!

—Je m'attendais à ce débordement d'amertumes, fit M. de Castellan. Fille ingrate et rebelle, c'est par l'injure et le sacrilège que tu devais accueillir cette juste réparation des fautes que tu as accumulées. Tu seras pourtant bien forcée de la subir, car ton Didier, lui-même, s'il ne court pas encore les grandes routes en campagne de quelque aventurière, comme au temps où tu t'es follement livrée à lui, n'a plus le droit de se prévaloir du titre dont il est déchu et c'est à la mort qu'il courrait à présent s'il osait de nouveau recourir à la violence pour t'arracher de nos bras.

Sur ces paroles menaçantes, il s'éloigna. Sylviane resta seule terrifiée.

Cette monstruosité, qu'elle croyait irréalisable, s'était accomplie! Son mariage était lettre morte! Elle n'était plus femme, elle restait fille! Et elle allait être mère!! Et c'étaient son père, son oncle, ses parents les plus proches, ceux-là mêmes qui auraient dû la protéger et la défendre qui avaient tramé cet abominable complot.

Et elle était seule! Absolument seule! Pas une amie, pas une confidente, dans le sein de laquelle elle pût s'épancher! Et Didier n'était pas là, n'avait même plus le droit d'y être! Mais que faisait-il donc depuis six longs mois? Pourquoi avait-il subitement disparu? Etait-il possible, comme le disait le baron, qu'il l'oubliât dans les bras d'une autre?

C'est vrai. Elle n'avait jamais pris garde à la singularité des relations qui existaient entre lui et la connétable! Elle se rappelait maintenant la froideur que la princesse avait montrée le jour de son mariage avec Didier. Cette femme l'aimait donc? Peut-être.... Et lui? Lui, s'il ne l'aimait pas, avait été flatté sans doute d'attirer l'attention d'une personne aussi belle que haut placée. Par vanité, il l'avait conquise, puis, désespérant de surmonter les résistances que son amour pour Sylviane lui suscitait, par dépit, il l'avait suivie.

Sans cela comment expliquer son absence, le silence qu'il gardait?

Sylviane pleura des larmes amères. La douleur, la lutte qu'elle soutenait depuis six longs mois l'avaient brisée. Se voyant seule, abandonnée de tous, sans défense, elle se sentit vaincue.

Qu'on fît d'elle ce qu'on voulait, à présent, peu lui importait. A tout, excepté à son mariage avec Etienne, elle était résignée maintenant, car il lui resterait son enfant, pour lequel elle voulait vivre, sur qui elle reporterait toutes les tendresses dont elle était sevrée désormais.

Lorsque son père se représenta chez elle, le lendemain, il fut tout étonné de trouver une esclave docile, soumise d'avance à toutes ses volontés. Cela lui facilita beaucoup la tâche ingrate qu'il s'était imposée.

Il s'agissait, en effet, de le faire comprendre à Sylviane que son passé devait être ignoré.

Pour y parvenir, M. de Castellan s'était entendu déjà avec son médecin.

Sylviane, atteinte d'une maladie de langueur, ne recevrait plus personne, garderait la chambre et n'en sortirait que le jour où elle serait rétablie.

—Oui, oui, répondait dévotement Sylviane, mais mon enfant......

—Ne crains rien, on te le rendra.

—Comment! On me le rendra.... Vous voulez donc me le prendre?

—Pour quelques jours seulement, répondit le baron.

—Pas seulement une heure! se récria-t-elle.

—Voyons, ma chérie, puisque te voilà raisonnable, écoute moi bien. Comprends-tu que si le jour où tu seras rétablie, on trouvait un enfant chez toi, il n'y aurait pas moyen de se tromper sur la cause de ta maladie?

—C'est vrai, dit-elle, confondue, je n'y avais pas pensé.—Mais alors, reprit-elle avec vivacité, que comptez-vous faire?

—Rien n'est encore décidé à cet égard, répondit M. de Castellan, mais en confiant d'abord cet enfant à une personne sûre et en état de le nourrir, on trouvera bien plus tard un prétexte pour le lui reprendre et feindre une adoption....

—Mais pendant combien de temps le confier à cette étrangère? interrogea Sylviane.

—Que sais-je, moi?....Un mois.... quinze jours......moins si c'est possible......Nous arrangerons cela pour le mieux quand le moment sera venu......

La pauvre jeune femme, en dépit de sa faiblesse, essaya de se défendre de son mieux.

Quant au baron, enchanté d'avoir obtenu déjà tant de concessions, il ne voulut pas opposer trop d'empêchements au désir bien légitime qu'avait Sylviane de ne pas se séparer de son enfant. Il lui promit tout ce qu'elle voulut.

Conformément à ce programme, le docteur Muzet fit le lendemain son entrée au château.

En se retirant d'un air préoccupé, qui n'annonçait rien de bon, il recommanda aux domestiques d'aller le moins souvent possible dans le voisinage des appartements de la jeune malade, de ne faire aucun bruit, attendu qu'elle avait besoin du repos le plus complet.

Pour la forme, il prescrivit une tisane réconfortante et partit en annonçant qu'il reviendrait.

Il n'y manqua pas. A dater de ce moment, et très exactement tous les jours, on le vit revenir au château.

Sylviane cessa brusquement les promenades quotidiennes qu'elle faisait encore à travers le parc. A tous ses anciens amis, hommes ou femmes, sa porte fut sévèrement interdite par ordonnance du médecin, et nul ne trouva grâce devant cette inexorable consigne.

Allongée sur un sofa, toujours enveloppée de vêtements flottants dont un nuage de dentelles exagérait l'ampleur, elle restait étendue devant sa fenêtre, à peine entr'ouverte pendant le jour aux premiers rayons du soleil printanier.

A ceux qui l'interrogeaient sur cette maladie étrange, le baron répondait qu'il n'y comprenait rien. C'était, au dire du docteur, un commencement de décomposition du sang, qui ne présentait pas de danger immédiat, mais qui réclamait le plus grand repos et les remèdes les plus énergiques pendant trois ou quatre mois.

On le crut, ou l'on fit semblant de le croire, mais on s'en étonna surtout, car de vagues rumeurs couraient déjà sur les amours de Sylviane et de Didier, quoique la vérité n'eût pas encore éclaté.

Au commencement du mois de mai, le baron put annoncer enfin à ses amis qu'un mieux sensible s'était déclaré et que, s'il se soutenait, avant un mois sa fille serait à peu près guérie.

En effet, ainsi que l'avait prévu le docteur, le 7 mai 1673, à deux heures de la nuit, Sylviane avait mis au monde un fils.

Dans la voiture qui avait amené M. Muzet, une femme attendait, enveloppée dans un long manteau, le capuchon rabattu sur les yeux; c'était la nourrice que le médecin destinait à l'enfant.

Auprès d'elle, un autre homme était assis, coiffé d'un large feutre, également drapé dans un grand manteau gris, dont le collet relevé lui masquait entièrement le visage.

C'était le comte de La Gibertière.

Pendant près de deux heures que dura l'attente, ils ne firent pas un mouvement.

Enfin le médecin reparut, dissimulant sous son habit un objet qu'il leur tendit.

—Voici l'enfant, dit-il. C'est un garçon, il se porte comme un chêne et crie la faim.

Aussitôt la femme le prit, le roula dans une chaude couverture et la chaise de poste disparut dans la nuit.

Le docteur alla reprendre sa place au chevet de la malade. Tout s'était admirablement passé, et pour ainsi dire au gré des intéressés.

Le petit être était né en pleine nuit, c'est-à-dire juste au moment où les domestiques étaient couchés, ce qui avait permis au médecin de faire impunément disparaître l'enfant.

Quant à Sylviane elle avait bien un peu souffert, mais elle avait étouffé ses cris en mordant les draps à pleines dents.

Avec un grand dévouement, il faut le reconnaître, le docteur lui avait prêté son indispensable assistance, tandis que M. de Castellan se tenait dans la pièce voisine.

Quand le médecin l'appela, il entra dans la chambre de sa fille. Tout était fini.

Sylviane, épuisée, étendue sur son lit, les yeux à demi fermés, avait à peu près perdu connaissance.

—Et vite! dit le baron au docteur. Allez porter l'enfant à M. de La Gibertière.

M. Muzet s'empressa d'obéir. Lorsqu'il revint, M. de Castellan était assis au pied du lit de Sylviane, qu'agitaient encore d'imperceptibles tressaillements.

Avec la même sollicitude qu'il avait déployée, le médecin s'occupa alors d'anéantir jusqu'à la moindre trace de l'opération à laquelle il venait de procéder. Au bout d'une heure, il n'en restait plus rien. Son expérience et sa dextérité pouvaient défier le plus retors des inquisiteurs.

Aux yeux de tous, même de ses domestiques, Sylviane était à l'abri du plus léger soupçon.

Ce n'était pourtant pas sans une poignante anxiété que le baron restait là, guettant le retour à la vie de sa pauvre fille.

Avec l'aide du docteur, elle recouvra peu à peu ses esprits.

Après avoir promené un instant autour d'elle un regard mal assuré, elle se souvint.

—Ah! s'écria-t-elle. Et mon fils? Où est-il?

—Rassure toi, répondit son père. Ainsi que nous en sommes convenus, je l'ai confié à la nourrice que M. Muzet nous a procurée.

—Déjà! fit elle. Mais je n'ai pas eu le temps de l'embrasser!

—Tu te rattraperas plus tard, sois tranquille.

—Mais quand?

—Dès que tu seras rétablie et qu'on pourra sans inconvénient l'introduire ici.

—Oh! ce ne sera pas long, alors, dit-elle joyeusement. Dans huit jours je serai sur pied.

Puis d'une voix triste, elle ajouta:

—Pauvre petit Maurice! Obligée de l'abandonner! Déjà!

De grosses larmes roulèrent de ses yeux.

—Allons, lui dit le médecin d'une voix paternelle, calmez vous, mon enfant. N'augmentez pas par votre inquiétude la fièvre qui va se déclarer. Votre fils se porte admirablement, il est en très bonnes mains, vous n'avez donc pas besoin de vous tourmenter.

—Ah! docteur, que je vous remercie! s'écria Sylviane. Surtout, je vous le recommande bien, veillez sur lui!

—Je n'y manquerai pas, je vous le promets.

Elle s'endormit, rompue par la souffrance de cette nuit interminable. Il était six heures du matin.

Doucement elle revint à la vie, non pas heureuse, mais consolée dans son malheur à la pensée que son fils serait prochainement auprès d'elle.

Au bout de quinze jours, le docteur lui donna la permission de faire dans le parc une courte promenade.

—Alors, dit-elle à son père, au moment de sortir, je pourrai bientôt aller voir mon enfant?

Le baron fronça les sourcils, mais ne répondit pas.

—Ah! reprit-elle doucement, vous me l'avez promis, père. N'allez pas vous dédire!

Il se détourna cette fois avec embarras.

—Eh bien! dit Sylviane, en lui saisissant le bras, vous ne répondez pas.... vous détournez la tête.... Qu'est-ce que cela signifie?....

—Rien, balbutia enfin M. de Castellan. Nous en reparlerons plus tard.....viens prendre l'air......

—Non, cria-t-elle d'une voix forte. Je veux savoir.... Mon fils, qu'est-il devenu? Répondez ou je le demande à si grands cris que tout le monde m'entendra.

—Eh bien! ton fils... il est mort, dit le vieux gentilhomme avec effort.

Foudroyée par ce coup suprême, comme une masse, Sylviane s'abattit lourdement à ses pieds sur le tapis.

X

IN EXTREMIS!

De ce drame intime, personne ne savait le premier mot, tant le secret avait été bien gardé par ceux qui en étaient dépositaires.

Aussi, au moment où le bruit avait couru que Sylviane s'acheminait vers une convalescence définitive, fut-on très surpris d'apprendre qu'une rechute s'était déclarée et que l'infortunée jeune fille était plus malade que jamais.

En effet, une fièvre intense l'avait de nouveau clouée sur son lit. M. Muzet était revenu au château et, encore une fois, avait inflexiblement condamné la porte de la malade.

Le marquis s'en alarma d'autant plus qu'il croyait toucher au résultat qu'il convoitait avec une si tenace avidité.

Pas plus que les autres il n'était au courant des événements qui s'étaient accomplis chez M. de Castellan.

Depuis l'instant où l'on avait pu prévoir la naissance prochaine de l'enfant, le comte de La Gibertière avait été prévenu par son beau-frère et avait complètement élu domicile au château.

C'était entre eux et le docteur Muzet que toutes les précautions avaient été concertées, car il avait bien fallu apprendre au médecin la plus grande partie de la vérité. Pour sauver l'honneur d'une famille à laquelle il était depuis longtemps attaché, le docteur avait consenti à favoriser le plan qu'on lui proposait, à la condition qu'il ne serait fait aucun mal à l'enfant et qu'on assurerait son avenir.

A continuer.